



## BUREAU EXECUTIF DE LA LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

### PROCES-VERBAL

<b>Réunion du :</b>	Mardi 27 août 2019 à Gilly les Cîteaux 14h30 - 19h00
<b>Présidence :</b>	M. Marc DEBARBAT
<b>Présents :</b>	MM. Vincent NOLORGUES - Michel GENDRE - Pierre GUIBERT - Philippe LE YONDRE - Philip GUYOT DE CAILA - Didier ANSELME - Pierric BERNARD-HERVÉ - Jean-Louis DAUPHIN - Jacky CERVEAU Mmes Marie-Christine TERRONI - Jocelyne KUNTZ -
<b>Participants :</b>	MM. Pierre SAMSONOFF - Sylvain GRIMAULT – Matthieu BENADON (LFA) - Patrick PION (DTN) – Armelle KUS SAINT SUPERY – Cyril MANDARD (DSI) Mmes Brigitte HENRIQUES - Sonia EOUZAN – Elisabeth BOUGEARD-TOURNON (LFA)

#### 1. Approbations de procès-verbaux

Le Bureau Exécutif approuve les procès-verbaux suivants :

- Réunion du mardi 16 juillet 2019
- Réunion du mardi 20 août 2019

#### 2. Informations et communications

##### A. Retour sur les événements estivaux (FFF Tour, National Beach Soccer)

Le Bureau Exécutif revient sur les événements qui ont marqué cette période estivale.

Le FFF Tour a remporté une nouvelle fois un formidable succès avec une affluence record sur certaines étapes. Un bilan plus complet sera réalisé dans les prochaines semaines.

Il se félicite également de la bonne tenue des phases finales de Beach Soccer organisées, pour les demies-finales à Marck en Calais et La Teste de Buch, et pour la finale à St Jean de Monts. Cela augure de belles perspectives pour l'avenir de cette compétition qui ne cesse de grandir.

Il regrette d'ailleurs qu'aucun partenaire économique ne soit positionné sur cet événement qui attire de plus en plus de spectateurs. Il souhaite donc que la Direction Marketing soit sollicitée pour y remédier.

##### B. Bilan de la Coupe du Monde Féminine 2019

Le Bureau Exécutif prend connaissance du bilan de l'organisation de la Coupe du Monde Féminine 2019 réalisée par Brigitte HENRIQUES, Vice-présidente de la FFF.



Il sera communiqué prochainement aux Ligues et Districts qui ont joué un rôle majeur dans la réussite de cet événement à travers leur forte mobilisation.

### **C. Direction Administrative de la LFA**

Le Bureau Exécutif prend connaissance de l'actualité liée à l'organisation et au fonctionnement de la Direction administrative qui lui est rattachée.

Il est très heureux de savoir le retour de :

- Alain CASTERAN (19/08/2019) après une année de mise à disposition auprès du Comité Local d'Organisation de la Coupe du Monde Féminine 2019
- Eve FRIEDRICH (02/09/2019) après une année d'arrêt pour cause de maladie ;

### **D. Centenaire de la FFF**

Le Bureau Exécutif est très heureux de l'initiative réalisée par la FFF dans le cadre des festivités de son centenaire, qui vise à inviter par voie électronique tous les clubs affiliés à assister au match France-Andorre du 10 septembre 2019 au Stade de France, à raison de 2 invitations par club. Une communication a d'ailleurs déjà été diffusée via Réseau Bleu aux Ligues et Districts.

## **3. Accompagnement des territoires**

### **A. Accompagnement des Ligues d'Outre-mer**

Le Bureau Exécutif prend connaissance du calendrier de la LFA des visites dans les Ligues d'Outre-mer pour la saison 2019-2020.

Pour le moment, 3 déplacements sont programmés :

- A Mayotte du 24 au 30 septembre 2019, pour l'organisation du site prestige de la Rentrée du Foot 2019 et la tenue de réunions d'échanges avec les clubs mahorais et les institutions locales (présence de Marc DEBARBAT, Sylvain GRIMAUULT et Frédérique INGELS) ;
- A La Réunion du 14 au 17 octobre 2019 pour la participation à un congrès organisé par la Ligue et ses partenaires publics (présence de Vincent NOLORGUES, Philip GUYOT DE CAILA et Pierre SAMSONOFF) ;
- En Guyane du 10 au 13 novembre 2019 pour une rencontre avec la Ligue, ses clubs et ses partenaires présence de Marc DEBARBAT, Vincent NOLORGUES et Sylvain GRIMAUULT).

### **B. Demande d'aide exceptionnelle de la Ligue du Centre Val de Loire**

Le Bureau Exécutif répond favorablement à la Ligue du Centre Val de Loire concernant sa demande d'aide exceptionnelle de prise en charge d'un audit réalisé en début d'année dans une démarche d'évaluation et de prévention des conditions de travail. Il s'engage à lui verser une somme correspondant à 50% du montant de la facture.

### **C. Equipes techniques régionales**

Le Bureau Exécutif rappelle aux Ligues régionales que la nouvelle convention ETR interdit désormais aux Conseillers Techniques d'entraîner dans des clubs sous peine de suppression du financement correspondant. Des contrôles vont donc être effectués avec la DTN pour le respect de cette disposition.



#### **D. Visites de ligues**

Le Bureau Exécutif valide le calendrier prévisionnel des prochaines visites des ligues métropolitaines (novembre-décembre 2019), celles-ci ayant pour objectif de faire le point sur les contrats d'objectifs et la mise en place des ETR.

Un courrier sera transmis aux ligues pour les informer de la date retenue.

### **4. Accompagnement des clubs**

#### **A. Labellisation des clubs**

Le Bureau Exécutif prend connaissance des dates retenues par les Ligues régionales pour l'organisation de leur journée régionale de remise des labels.

Il s'associera bien évidemment à ces événements et communiquera aux Ligues régionales les coordonnées de son représentant qui accompagnera l'Entraîneur National désigné.

### **5. Compétitions**

#### **A. Coupe UEFA des Régions**

Le Bureau Exécutif félicite la délégation de la Ligue de Normandie qui a brillamment représenté la France lors de la phase finale de la Coupe UEFA des Régions en Allemagne.

#### **B. Championnat de National 3**

Le Bureau Exécutif apprend avec stupéfaction que la Ligue d'Occitanie facture des frais de gestion aux clubs évoluant dans le Championnat de National 3.

Il rappelle que ce championnat national fait déjà l'objet d'un versement de 20 000 € aux ligues pour assumer la gestion de celui-ci, et demande expressément à la Ligue d'Occitanie de retirer ces frais de sa grille tarifaire et de rembourser aux clubs les sommes perçues, si celles-ci ont déjà été prélevées.

Dans le cas contraire, une sanction financière pourrait être infligée à l'instance régionale.

#### **C. Feuille de Match Informatisée**

Le Bureau Exécutif est favorable à l'obligation de saisir désormais le nom des buteurs sur toutes les rencontres des championnats nationaux (seniors, jeunes), suite à la demande formulée par la Direction Technique Nationale dans le cadre du suivi des jeunes joueurs. Cette fonctionnalité sera donc opérationnelle au plus vite et devra être respectée par les délégués nationaux et régionaux.



## 6. Fonds d'Aide au Football Amateur

### A. Commission fédérale du FAFA Emploi : compte-rendu de la réunion du 16 juillet 2019

Le Bureau Exécutif valide ce compte-rendu qui a déjà été diffusé aux Ligues et aux Districts via Réseau Bleu.

### B. Modifications des cahiers des charges des dispositifs du FAFA Equipement et du FAFA Emploi Clubs

Le Bureau Exécutif valide les diverses modifications de cahiers des charges proposées par la Direction de la LFA. Elles seront communiquées dans les meilleurs délais aux Ligues et Districts, et les cahiers des charges seront mis à jour sur le site [www.fff.fr](http://www.fff.fr).

### C. Collaboration avec l'Association Profession Sport et Loisirs

Le Bureau Exécutif prend connaissance et est très satisfait des conditions de prestation proposées par l'Association Profession Sport et Loisirs avec les deux régions pilote Grand Est et Occitanie, dans le cadre de l'instruction des dossiers de demande de subvention relative au dispositif du FAFA Emploi Clubs.

## 7. Développement des pratiques

### A. FFF Five Challenge

Le Bureau Exécutif prend connaissance du bilan de l'opération menée durant la Coupe du Monde Féminine.

Il souhaite que les enseignements tirés de cette expérience permettent de renforcer le partenariat avec Le Five et les autres structures privées (Urban Soccer, structures indépendantes) et garantissent ainsi aux districts concernés d'envisager à l'avenir l'organisation d'événements, notamment dans le cadre du développement d'une offre loisir auprès des clubs.

## 8. Projets informatiques

### A. Alternative MPLS

Le Bureau Exécutif prend connaissance des avancées du projet d'alternative au réseau fédéral d'interconnexion.

La Direction des Systèmes d'Information rappelle le contexte, les objectifs et la solution proposée. Elle informe qu'un pilote a été lancé avec la Ligue de Corse en fin de saison dernière et qu'il a permis de valider la solution technique.

En parallèle, elle a pu finaliser les négociations avec Microsoft sur le coût des licences OFFICE 365 cibles nécessaires aux utilisateurs des instances. Les tarifs seront les mêmes que ceux proposés dans le cadre du contrat FFF actuel.

La DSI présente ensuite les principes du modèle financier cible envisagé en accord avec la LFA et la Direction Financière, à savoir :



- La refacturation annuelle par la FFF de l'intégrité du coût des licences commandées à chaque CDR (en fonction du nombre d'utilisateurs dudit CDR) ;
  - La distribution par la LFA d'une subvention supplémentaire aux Ligues et Districts sur la base des critères habituels pour compenser la légère augmentation de coûts ;
  - La prise en charge du coût de mise en œuvre du projet par la FFF (~150 K€).
- Le Bureau Exécutif valide ce modèle.

Enfin, la DSI présente un scénario de déploiement allant de janvier 2020 à décembre 2020, échéance à laquelle le support de la version 8.1 de Windows ainsi que les licences Microsoft Office 365 P1 utilisées actuellement arrivent à expiration.

## **B. Refonte Foot 2000**

Le Bureau Exécutif prend connaissance des travaux en cours sur l'outil de gestion informatique de l'activité de la FFF.

Le nouvel environnement « Compétitions » a été déployé en Ligue de Bretagne en fin de saison dernière. L'expérimentation est toujours en cours avec l'objectif de déployer à davantage de ligues au cours de la saison qui arrive sur la base du volontariat.

3 autres chantiers vont démarrer très prochainement

- Les environnements « Foot loisir » et « Football d'animation »
- L'environnement « Licences »
- Le portail Clubs

## **9. Actions citoyennes et sociales**

### **A. Affaires sociales : Examen d'un dossier proposé par la Ligue de Bretagne**

Le Bureau Exécutif valide la proposition formulée par la Commission fédérale des actions citoyennes et sociales (réunie le 18 juillet dernier), relative à l'attribution d'une aide financière de 3 000 € en faveur de la famille de M. Mickael GRANGER (licencié au club de la Vitréenne - District d'Ile et Vilaine – Ligue de Bretagne), suite à son décès survenu le 6 juin dernier, la Ligue de Bretagne ayant par ailleurs décidé l'attribution d'une indemnité de 3 000 €.



## 10. Agenda

- Jeudi 12 septembre 2019 : Comité Exécutif de la FFF
- Vendredi 11 octobre 2019 : Bureau Exécutif de la LFA
- Jeudi 15 octobre 2019 : Comité Exécutif de la FFF
- Vendredi 8 novembre 2019 : Bureau Exécutif de la LFA
- Jeudi 14 novembre 2019 : Comité Exécutif de la FFF
- Samedi 16 novembre 2019 : Réunion commune des Collèges
- Vendredi 6 décembre 2019 : Bureau Exécutif de la LFA
- Vendredi 13 décembre 2019 : Comité Exécutif de la FFF
- Samedi 14 décembre 2019 : Assemblée Fédérale

-----  
*Le présent procès-verbal sera soumis à la validation du Comité Exécutif de la FFF lors de sa  
réunion du jeudi 12 septembre 2019*  
-----